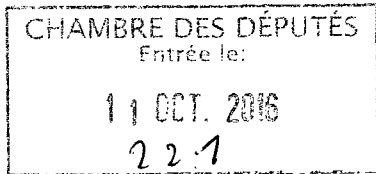


Heure de questions du 12 octobre 2016

Luxembourg, le 11 octobre 2016



Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser lors de l'heure de questions du mardi 12 octobre 2016 une question orale à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures concernant les frais de gestion, soumis à la taxe sur la valeur ajoutée, pour le timbre « Droit de Chancellerie » facturé par la Société Nationale de Circulation Automobile (SNCA) lors de l'immatriculation d'un véhicule routier.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Alexander KRIEPS
Député



**DEMOKRATESCH
PARTEI**

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu